

Strasbourg, le 14 octobre 2015

Le Directeur académique des services de
l'Education nationale du Bas-Rhin

Mesdames et Messieurs les directeurs des
écoles du Bas-Rhin

s/c

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'éducation nationale

Secrétariat général
conseiller départemental de
prévention

Affaire suivie par
Philippe Dournel
Téléphone
03 88 45 92 18
Télécopie
03 88 61 43 15
Courriel

Philippe.dournel@ac-strasbourg.fr
Adresse
65 avenue de la Forêt-Noire
67083 Strasbourg Cedex

Horaires
du lundi au vendredi
de 8h 30 à 12h
sur rendez vous
de 13h 30 à 17h

**Objet : Mise à jour des grilles d'observations pour l'établissement du document
unique d'évaluation des risques professionnels**

La mise à jour des grilles d'observations pour l'établissement du document unique d'évaluation des risques professionnelles constitue une obligation à laquelle nous ne pouvons nous soustraire et qui permet de répertorier les risques du quotidien afin de les minimiser.

Cette mise à jour doit être faite lorsque soit de nouveaux risques ont été identifiés, soit, au contraire, que des risques identifiés précédemment ont été maîtrisés, prouvant ainsi l'intérêt de cette démarche.

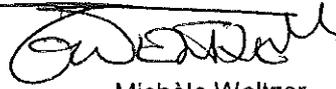
La grille type adoptée dans le département se trouve dans la partie réservée du portail internet académique :

<https://www.ac-strasbourg.fr/reserve/ecole67/gestion-des-ecoles/prevention/prevention-des-risques-professionnels/>

Pour vous simplifier la tâche, vous pouvez aussi modifier celle que vous avez déjà utilisée et l'envoyer par courriel au conseiller départemental de prévention :

conseiller-prevention67@ac-strasbourg.fr

Le Directeur académique


Michèle Weltzer
